N° 86. SAMEDI. 26 OCTOBRE 1833.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 50 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

SUISSE. — *Neufchâtel*, 16 *octobre*.

Le conseil d'état s'empresse de porter à la connaissance du pays la lettre du roi dont les députés envoyés à S. M. par le corps législatif, arrivés à Neufchâtel hier soir, ont été porteurs :

Au conseil d'état de Neufchâtel.

« J'ai reçu la députation du corps législatif avec tout l'intérêt que méritait l'objet de sa mission et le caractère personnel de ceux qui la composaient. Ces députés m'ont exposé le vœu de mes bons et chers Neufchâtelois avec une confiance filiale, et j'y ai répondu avec l'abandon d'un père. Mes fidèles sujets de la principauté connaissent depuis long-tems mes sentimens pour eux ; ils doivent être convaincus que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour assurer leur bonheur. Mon ministre des affaires étrangères vous instruira de mes intentions. En attendant qu'elles se réalisent, je recommande à la population de la principauté du calme, de la modération et de la patience. J'attends de la sagesse des députés et de la vôtre, messieurs, que vous éclairerez vos concitoyens et leur donnerez l'exemple et la leçon des vertus dont leur position actuelle leur fait une loi.

» Berlin, ce 6 octobre 1833. FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

ALLEMAGNE. — *Francfort*, 19 *octobre*.

La *Gazette universelle* annonce, sous la rubrique de Vienne, le 12 octobre :

« On sait que le prince Félix de Schwarzenberg a été envoyé à La Haye avec une mission particulière ; maintenant on apprend que le comte Dietrichstein, chargé d'affaires d'Autriche *ad interim* à Cassel, se rend à Bruxelles pour y agir dans la même qualité, jusqu'à l'arrivée de M. Neumann, qui est actuellement en Italie.

» Un secrétaire appartenant à l'ambassade française est parti hier pour l'Italie, on ne sait dans quel but ; le comte Saint-Aulaire est retourné avant-hier de Baden à Vienne.

» Après le retour de Linz du prince de Metternich, qu'on attend vers le 16, on pourrait bien apprendre quelque chose de plus positif sur les conférences des ministres. Le président de la diète germanique restera ici jusqu'à cette époque. On ne sait ni le lieu où ces conférences se tiendront, ni le tems, ni les objets qui seront soumis à leurs délibérations ; car tout ce qu'on a fabulé d'un empire germanique, du rétablissement d'une cour aulique, ne mérite aucune attention.

» Il en est autrement des mesures qui pourraient paraître nécessaires pour la sûreté de l'Allemagne et de toute l'Europe. Il est probable que les plénipotentiaires des différentes cours allemandes auront à délibérer sur la fixation des limites du grand-duché de Luxembourg. On sait que le prince Félix de Schwarzenberg est parti en mission pour La Haye dans ce but. »

— Le *Frankfurter-Journal*, en annonçant la nouvelle du départ de M. d'Arnim, dit qu'il est à peu près sûr que l'Autriche et la Russie enverront maintenant aussi leurs ambassadeurs et qu'ils reconnaîtront définitivement le nouvel ordre de choses dans ce pays.

FRANCE. — *Paris*, 20 *octobre*.

Il y a deux hommes qui, appartenant tous deux à la révolution, semblent les instrumens dont se sert la Providence pour neutraliser les révolutions par elles-mêmes. Ces deux hommes sont MM. de Talleyrand et de Lafayette. L'un a voulu en 89 la monarchie anglaise, et les mandats déchirés étaient un acheminement à ce but. L'autre a détruit l'œuvre de M. de Talleyrand par l'insurrection du 14 juillet. M. de Talleyrand, pour détruire à son tour l'œuvre de M. de Lafayette, a fait le 18 brumaire et plus tard la charte de 1814. Dans les cent jours, M. de Lafayette a renversé Bonaparte et demandé l'exclusion des Bourbons, pendant que M. de Talleyrand soutenait la charte au congrès de Vienne. M. de Talleyrand a fait la seconde restauration doctrinaire que M. de Lafayette a détruite en 1830 à l'Hôtel-de-Ville. M. de Talleyrand est parti pour l'Angleterre pour empêcher l'œuvre de propagande de se développer, en disant : *la révolution veut la guerre, elle ne l'aura pas.* Et dans ce moment M. de Lafayette est aux aguets pour savoir comment il tuera de nouveau l'œuvre de M. de Talleyrand.

Ainsi l'opposition dans le mal suffit pour que le mal soit neutralisé. C'est là un des grands mystères du monde moral et un des traits où se révèle le mieux le gouvernement de la Providence.

(*Gazette de France.*)

— Les journaux du midi annoncent que toutes les relations commerciales avec l'Espagne, et qui étaient devenues très-florissantes, sont interrompues sans qu'on puisse savoir quand elles se renoueront. Dans les départemens du nord, les fabricans ont annoncé qu'ils diminueraient le nombre de leurs ouvriers. Il y a donc une lésion notable portée aux intérêts matériels par le système du juste-milieu.

— On mande de Pampelune, en date du 12 octobre :

« Le fameux Santos-Ladros était venu dans la Navarre pour la soulever, et s'était réuni à environ 800 volontaires. Un combat acharné a eu lieu aux Arcos de Navarre entre les volontaires et 400 hommes de troupes commandés par le colonel Lorenzo, et sortis de Pampelune pour aller à leur rencontre. A la suite de ce combat, Santos-Ladros et 33 de ses officiers, anciens gardes-du-corps, ont été pris. Le corps des volontaires a été dispersé ; Santos-Ladros a eu un cheval tué sous lui ; il a demandé à parler au vice-roi de Navarre, mais celui-ci a répondu par un ordre de le faire fusiller, et Santos-Ladros a été fusillé immédiatement. On ajoute que trente des siens devaient subir le même sort. »

— On écrit de Sarragosse, 14 octobre, à neuf heures du soir :

« L'ordre le plus parfait continue de régner dans cette province (Aragon), grâce à l'activité et au dévoûment du comte Espeleta. La population est toute dévouée à la reine, le fait suivant peut le prouver. Lorsque la révolte de Bilbao et de Vittoria a été connue, une députation s'est aussitôt présentée au gouverneur et lui a offert de onze à douze mille volontaires. Le comte Espeleta, les ayant agréés, voulut leur donner des armes ; mais la députation lui répondit que les douze mille défenseurs de la reine étaient armés ; que les armes leur avaient été fournies pour une cause qu'ils regardaient comme funeste au pays, et qu'ils s'en serviraient contre le *moine royal* (don Carlos). Leurs services ont été acceptés par le capitaine-général, qui leur a fait choisir des chefs constitutionnels, tous anciens soldats des cortès. »

— Une lettre de Madrid du 12 octobre annonce que le conseil du gouvernement s'est assemblé le 11 sous la présidence de la reine ; on y a, dit-on, décidé que tous les rebelles pris les armes à la main seraient punis sur-le-champ, et cet ordre aurait été de suite transmis à tous les capitaines-généraux. M. de Rayneval a présenté M. Mignet à la reine, qui l'a fort bien accueilli et qui, sans refuser l'intervention éventuelle de la France, croit que, grâce à la fidélité de l'armée, les troubles des provinces seront bientôt apaisés. Le bruit court que l'infant don Francisco va se mettre à la tête de 5,000 hommes pour aider à réduire les révoltés. On compte beaucoup sur son influence particulière pour obtenir cet heureux résultat.

On assure aussi que le général Saarsfield, qui commande un corps d'observation sur les frontières du Portugal, s'est mis en marche pour se joindre au prince avec 8,000 hommes, parmi lesquels il y en a 2,000 à cheval. Son quartier-général serait établi à Valladolid, et celui de l'infant à Burgos.

Les affaires interrompues viennent de reprendre, par suite de ces nouvelles. Nos théâtres sont ouverts comme de coutume, et sans le départ des troupes, on se croirait en pleine paix. La nuit dernière on a affiché une proclamation contre M. Zéa.

Du 21. — On lit dans le *Mémorial bordelais* du 18 :

« Bayonne, 16 octobre.

» Les lettres de Madrid arrivées ce matin annoncent que la plus grande tranquillité régnait dans cette capitale ; le gouvernement venait de prendre des mesures sévères pour rétablir l'ordre dans les provinces insurgées. Le courrier arrivé hier, et qui se rend à Paris, porteur de dépêches de l'ambassadeur pour le gouvernement français, a été arrêté par les carlistes à deux lieues au-delà de Miranda,

et il n'a pu continuer sa route pour la France qu'au moyen d'une passe délivrée au nom de don Carlos. Les insurgés se proposaient, dans leur retraite sur Miranda, de faire sauter le pont de l'Ebre, afin de couper le passage aux troupes.

» Des lettres particulières rapportent l'entrevue de M. Mignet et de la reine; notre envoyé a été reçu avec les plus grands honneurs par S. M. D'après ces lettres, Louis-Philippe aurait offert le secours d'une armée pour maintenir sur le trône la jeune princesse, aussitôt que les circonstances l'exigeraient et sur la demande que lui en ferait la régente. »

— On écrit de Madrid, le 13, par voie extraordinaire:

« On est toujours parfaitement tranquille ici.

» Les nouvelles de Lisbonne annoncent que don Miguel se disposait à partir pour les Etats-Unis.

» C'est don Santiago Wal, comte Arildes de Toledo, qui commande les troupes qui se portent sur Vittoria et Bilbao. Ces troupes faisaient partie de la garde royale. Il y avait au départ de Madrid beaucoup plus de cavalerie que d'infanterie, mais c'est parce que des régimens d'infanterie doivent converger de Valladolid, de Sarragosse et d'autres endroits vers le point de réunion, ce qui portera les troupes expéditionnaires à un nombre fort imposant.

» Les fonds publics, qui avaient baissé de 7 pour cent, sont remontés de 6 pour cent lorsque la soumission de Saarsfield a été connue officiellement. L'affaire de Santos-Ladros va donner encore plus d'impulsion à ce mouvement de hausse, et il n'y a pas de doute que nos fonds dépasseront même le cours ancien.

» Le duc de San Fernando, qui était retenu à Bilbao pour cause de maladie, a enfin obtenu l'autorisation de se rendre à Madrid; mais à peine en route il a été arrêté de nouveau et conduit à Vittoria, où il est encore retenu. »

— L'*Indicateur bordelais* répète à peu près les mêmes faits et y ajoute les suivans, en date de Madrid, 12 octobre au soir:

« Bourmont et plusieurs autres officiers français font quarantaine à Valencia de Alcantara, et il est probable qu'ils traverseront l'Espagne pour sortir de la Péninsule.

» Don Carlos était le 30 à Abrantès.

» Depuis quelques jours, M. Zea ne paraît pas très-rassuré sur sa personne, car il se fait escorter par des lanciers.

» On assure que le général Quesada, qui avait demandé à partir comme grenadier dans le premier corps destiné à combattre les rebelles, vient d'être nommé vice-roi de Navarre et capitaine-général des provinces.

» Les habitans de Santandeo, dont on connaît le bon esprit, se sont armés pour maintenir l'ordre et défendre les droits de la jeune reine; cet exemple sera suivi par d'autres villes du royaume. »

— On écrit de Toulon, le 15 octobre:

« Le paquebot à vapeur le *Crocodile* est arrivé ce matin à Toulon, venant de Bougie et en dernier lieu d'Alger. Le *Crocodile* a fait deux voyages d'Alger à Bougie, où il a, avec les autres bâtimens de la station, transporté 850 hommes du 4e de ligne.

» A son dernier départ de Bougie, le brick le *Hussard* avait rallié la flottille expéditionnaire.

» Les Arabes n'avaient pas tenté depuis d'attaques bien sérieuses. Nos troupes occupaient toute la ville et une partie des hauteurs qui l'environnent. On avait déjà monté plusieurs blockhaus qui défendaient par leur position les approches de la ville. Un bataillon moitié du 4e et moitié du 59e stationnait hors la ville et lançait des tirailleurs qui échangeaient des coups de fusils avec les Arabes, mais ceux-ci commençaient déjà à craindre de se mesurer avec nos soldats et ne se montraient que de loin. La marine continue à fournir des détachemens. La prestesse de nos marins est redoutée surtout des Arabes.

» Des redoutes commencent déjà à s'élever sur plusieurs points; on répare celles de la marine. Nos sapeurs du génie y travaillent sans relâche. Le général Trezel est infatigable, il se montre partout encourageant nos travailleurs et nos combattans.

» Le matériel et les chevaux ont tous été mis à terre. On les loge dans les maisons abandonnées à la Casauba.

» Le général Trezel ayant senti le besoin d'avoir de la cavalerie pour poursuivre les Arabes, on en formera, à ce qu'on dit, un régiment qui prendra le 4e numéro des chasseurs d'Afrique.

» Jusqu'à ce jour, les Arabes qui ont abandonné Bougie ne se montrent plus empressés de regagner leurs habitations. »

PAYS-BAS. — *La Haye*, 19 *octobre*.

On lit dans la *Gazette d'Arnheim* ce qui suit:

« On dit qu'à l'expiration du prochain semestre, le gouvernement, pour ce qui regarde la rente de 1/2 pour cent, a l'intention de payer en bons cette partie de la dette qui doit être portée à la charge de la Belgique, par suite du thême de la Prusse que nous avons adopté avec quelques modifications, et qui s'élève 8,400,000 florins. Cette mesure ne pourrait s'appliquer qu'aux 2 1/2 pour cent, attendu que les autres emprunts sont contractés après la révolution et par conséquent par la Hollande seule, et qu'il faut liquider le syndicat. De plus, cette dernière institution est tout-à-fait isolée et suffisamment en état d'acquitter au pair toutes ses dettes. Les derniers emprunts contractés par le gouvernement ont été particulièrement avantageux au syndicat, et les sommes dues par nos colonies orientales rentrent maintenant d'une manière régulière. (On sait que les 3 1/2 pour cent ont servi à rembourser l'emprunt fait par ces colonies.)

» On rattache la mesure susdite à d'autres économies qu'on veut introduire dans l'armée. Avec ces économies on serait à même de faire marcher les affaires, moyennant un petit emprunt, sur le même pied que jusqu'à présent. »

Du 21. — Le roi a prononcé le discours d'ouverture assis sur son trône, ayant à ses côtés LL. AA. RR. le prince d'Orange et le prince Frédéric, et entouré des officiers de sa maison, de ses chambellans, de ses adjudans et d'autres personnes de sa suite. A son départ du palais, ainsi qu'à son retour, S. M. a été saluée le long du chemin par des cris d'amour et d'enthousiasme.

— On écrit de la province de Zélande, le 19 octobre:

« On apprend que c'est vers la fin de ce mois qu'on commencera les travaux destinés à faire une place forte de Terneuzen. On établira d'abord une tête de pont fortifiée. »

— Nous croyons pouvoir annoncer avec quelque certitude que la démarche que la conférence de Londres avait invité le roi à faire auprès de la confédération germanique a été réellement faite ces jours derniers.

Nous apprenons aussi que les négociations qui ont eu lieu à Zonhoven, entre des commissaires hollandais et belges, au sujet du renouvellement de la garnison de Maestricht, y vont être promptement reprises. (*Handelsblad.*)

Gand, 21 *octobre*.

Nous apprenons que tous les receveurs des deniers publics ont reçu l'ordre formel de verser le 25 de ce mois, sans remise, tous les fonds de leurs caisses. Ces versemens ont une singulière coïncidence avec le départ pour la France de toute la famille royale, annoncé pour le 26. (*Messager.*)

— Malgré l'ovation momentanée que cause parmi tous les badauds de la patrioterie la mission de M. d'Arnhim, bien qu'elle doive aboutir à leur déconfiture, les meneurs en chef ne peuvent dissimuler leurs transes ni s'abstenir de faire pleuvoir dans toutes les feuilles dont ils peuvent disposer, les impostures qu'ils croient devoir leur être utiles.

Toutefois, parmi les mensonges du jour, il en est un qui pourrait fort bien devenir une réalité; c'est la nouvelle d'après laquelle le roi de Prusse prendrait possession du Luxembourg. Nous l'avons déjà dit: tel est probablement l'objet de la mission de M. d'Arnhim; mais, dans ce cas, il ne s'agirait pas d'indemniser le roi Guillaume par d'autres territoires en Westphalie: après la retraite des Belges du grand-duché et l'occupation des Prussiens, le Luxembourg serait remis par ceux-ci au roi Guillaume; ainsi tout conflit entre les Hollandais et les Belges aurait été prévenu. C'est un acte de prudence auquel nous ne pouvons qu'applaudir. (*Id.*)

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 26 *octobre*.

Le déserteur Gérard Christophe a fait des contes aux jeunes gens d'Arlon sur la manière dont il s'est évadé de la maison de sûreté de Luxembourg. Il n'a pas culbuté le geolier, n'a renversé ni sous-officier prussien, ni sentinelle, et ne s'est fait jour à travers aucune garde; enfin, il n'a sauté à bas d'aucun rempart. Tout ce que la feuille d'Arlon a publié à cet égard est complètement faux; si Christophe a rendu compte de son évasion comme on la rapporte il a ajouté le mensonge à la forfanterie; nous en appelons au témoignage de tous ceux qui ont eu connaissance des faits, et le nombre en est grand. Christophe une fois au-delà de la porte de prisons, a eu le bonheur de se soustraire à la poursuite d'un des guichetiers et aux recherches de la police, en se sauvant dans une espèce d'antre non loin des écluses au-dessous du Rham; et à la faveur de la nuit, il a passé sous les écluses. Nous lui souhaitons de vivre désormais en paix avec la justice, si faire se peut.

— Les Luxembourgeois n'ont pas conçu la moindre inquiétude en lisant l'extrait d'une prétendue lettre particulière de Cologne, donnée par un journal français, dans laquelle on parle de la réunion du grand-duché (partie allemande) au duché du Bas-Rhin. La source de cette nouvelle devait rassurer tout le monde, et peu de personnes, du moins parmi celles qui lisent attentivement les journaux, se sont laissées aller à l'*agitation* dont parle le *faiseur de nouvelles* qui a si bien instruit les jeunes gens. Du reste, les négociations au sujet du Luxembourg sont en suspens, et la question de division de la province est encore loin d'être résolue.

Il faut encore mettre au rang des billevesées dont les oisifs font

leur pâture, cette prétendue nouvelle de l'envoi d'une députation de six orangistes à La Haye. Cette bourde, dont le pendant se trouve dans la décision de la diète qui confie au gouvernement de la forteresse la surveillance des forêts domaniales, sort bien assurément d'un cerveau malade. Les jeunes gens, qui s'occupent des clouteries et des fabriques de la partie allemande, pour le cas hypothétique de son adjonction à la Prusse, devraient jeter un regard sur les forges et sur l'industrie de la partie wallonne. Ils verraient dans quel néant absolu la révolution belge a précipité cette branche de notre activité commerciale qui restera morte aussi long-tems qu'elle sera sous l'influence glaciale du sceptre de Léopold.

— On écrit de La Haye au *Journal de Luxembourg* :

« Le roi a ouvert la session des états-généraux sous les plus favorables auspices ; tous les cœurs sont remplis d'espérance ; déjà depuis plusieurs jours les personnes les plus élevées en rang ne parlent que des dispositions prises, des mesures concertées pour hâter les arrangemens les plus pacifiques au sujet de la grande question que la conférence n'est pas parvenue à résoudre ; le peuple a salué son souverain avec d'autant plus d'effusion et de vivacité qu'il voit arriver le terme d'une lutte qui coûte de grands sacrifices, et qu'il aime à rendre, d'avance, grâces à son roi d'avoir amené à bonne fin les difficultés, bien graves il est vrai, mais que les efforts des Hollandais auraient bravées long-tems encore, s'il avait fallu en faire une nécessité à leur patriotisme.

» On ne parle que d'un traité à conclure entre les Pays-Bas et les principales puissances, traité dont les bases seraient déjà posées, et qui, tout en laissant à la Belgique son *status quo*, aplanirait les différends qui mettaient des entraves entre les relations des deux peuples divisés. Le Luxembourg restera, dit-on, encore en dehors des stipulations actuelles, et son sort serait définitivement abandonné à la décision de la diète germanique. On regarde généralement comme des bruits en l'air tout ce que les journaux de la propagande française ont répandu sur la cession d'une partie du grand-duché. Soyez certains qu'il n'y a rien, absolument rien à préjuger de défavorable dans le sens du partage de votre pays ; et que, si quelqu'opinion tant soit peu fondée peut, à cet égard, être répandue dans le public, les bonnes informations viendront en droite ligne de Francfort, où les envoyés de Prusse et d'Autriche s'arrêteront avant de se rendre à Bruxelles, pour recevoir des instructions conformes aux résolutions que la diète prendra. Ayez donc confiance, et surtout reposez-vous sur cette donnée primordiale que désormais toute intervention française est en dehors de l'action diplomatique quant aux intérêts de l'Allemagne. La confédération a senti récemment sa puissance ravivée par l'impulsion sortie des conférences des trois monarques, et ses droits seront maintenus. »

— Le *Joarnal de Francfort* parle d'après une lettre de Vienne d'une découverte importante faite par le docteur Alcibiade Tavernier de Paris. C'est celle d'un nouvel instrument de physique contre les effets et explosions de la foudre atmosphérique, applicable aux édifices aussi bien qu'aux navires.

Cet instrument protège à plus d'une demi-lieue de France de rayon et n'est point du tout sujet à s'altérer ; il soutire dix fois plus d'électricité que celui de l'immortel Franklin, sans être aussi dangereux.

Les détails relatifs à cette découverte importante viennent d'être imprimés en langue allemande à Leipzick sous le titre de : Anti-Jupiter ou colonne anti-foudroyante du docteur Alcibiade de Tavernier.

Voici le discours prononcé par S. M. le roi des Pays-Bas à l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire des états-généraux :

« Nobles et Puissans Seigneurs,

» C'est toujours avec satisfaction que je me vois entouré des représentans de ce peuple généreux qui ne cesse, par des témoignages de son amour et de sa fidélité, de me soutenir dans les soucis et les soins du gouvernement de l'état. Mais c'est surtout aujourd'hui, au milieu des circonstances critiques, où, pour la quatrième fois, je fais l'ouverture de votre session ordinaire, que la présence de VV. NN. PP. m'est agréable, puisqu'elle offrira une occasion nouvelle de nous occuper, d'un commun accord, fondé sur une confiance mutuelle, des intérêts les plus graves de la chère patrie, et d'attester l'uniformité de nos vues.

» Je me rappelle avec reconnaissance, au commencement de cette session, la bénédiction qui est échue en partage à ma maison, peu de tems après la fin de la session précédente, par la naissance d'un second rejeton de mon bien-aimé fils cadet, ainsi que le vif intérêt que mes sujets ont pris à cet heureux événement.

» Nos relations actuelles avec les différentes puissances sont tranquillisantes ; de quelques-unes d'entre elles, j'ai encore reçu ces jours-ci des preuves d'une amitié réelle.

» Durant le cours de votre session précédente, les négociations pour régler les suites de la révolte en Belgique, furent temporairement remplacées par des mesures coërcitives contre la Hollande, dont l'histoire n'avait point encore fourni d'exemple en pleine paix. La reprise ultérieure de ces négociations, dans lesquelles on a répondu par des difficultés nouvelles à notre condescendance et à notre désir manifeste d'en venir à un arrangement définitif, ne nous a pas conduits jusqu'ici à un résultat final.

» Les communications qui, sous peu de jours, vous seront faites de ma part, à ce sujet, feront voir à votre assemblée, que dans ces négociations, on a toujours eu en vue, exclusivement, l'honneur, la dignité et les intérêts réels de la nation.

» Je continue à nourrir l'espoir de voir terminer ces négociations d'une manière équitable ; et quand même la politique européenne, tromperait, en partie, l'attente d'un juste appui de nos droits incontestables, la vieille Néerlande ne regretterait pas pour cela sa persévérance durant les trois dernières années, mais jetant avec satisfaction un regard en arrière, sur l'exemple de la nationalité et d'attachement aux lois et à l'ordre public, qu'elle n'a cessé de donner au milieu de l'esprit de vertige du siècle, soumettra avec calme la conduite qu'elle a tenue au jugement des contemporains et de la postérité.

» Au milieu des sensations douloureuses dont nous fûmes affectés l'année dernière, par les mesures des gouvernemens anglais et français, le sentiment national trouva une consolation dans la conduite de la marine et de l'armée, qui contribuèrent à maintenir dignement, aux yeux de l'Europe, l'honneur du nom néerlandais.

» J'ai été profondément touché de la manière dont la nation a manifesté sa reconnaissance aux valeureux guerriers, aux blessés et aux familles de ceux qui sont morts pour la patrie.

» L'état de nos troupes continue à être satisfaisant. Elles maintiennent leur réputation d'enthousiasme, de discipline et d'habileté. Une partie de l'armée a été rendue, par suite de congés étendus, à ses relations et à ses occupations ordinaires.

» On a supporté avec patience les entraves qui avaient été mises à la navigation et au commerce néerlandais. Au moment où elles ont cessé, nos compatriotes industrieux ont manifesté la plus louable activité pour réparer leurs pertes.

» Le ciel a, en général, amplement récompensé les travaux du laboureur ; et dans plusieurs branches de l'industrie nationale on a remarqué une vie nouvelle, dont je me promets les meilleurs résultats, non-seulement pour le royaume, mais aussi pour nos possessions d'outre-mer.

» Nos possessions aux Indes-orientales, jouissent, d'après les dernières nouvelles, d'une tranquillité désirable. L'amélioration de l'état financier y marche d'un pas égal avec l'extension progressive de la culture des produits les plus importans. La mère-patrie en ressent aussi l'heureuse influence.

» Nos Indes-occidentales ont supporté avec résignation les entraves apportées aux communications avec la Néerlande ; entraves qui toutefois n'avaient pas fait cesser entièrement les relations mutuelles.

» Dans ces circonstances, l'esprit public des habitans de toutes nos colonies s'est montré sous le jour le plus favorable. Toutes les classes de la société ont rivalisé pour donner des preuves de leur attachement à la mère-patrie.

» Le gouvernement continue à porter tous ses soins aux affaires intérieures du royaume ; il est dignement soutenu dans cette tâche par les autorités provinciales et communales, et continue avec une sage prudence à introduire les simplifications jugées utiles.

» Toutes les branches de l'instruction publique continuent à répondre à mes soins. L'étude des sciences se fait toujours avec le meilleur succès.

» Si les arts ont nécessairement dû se ressentir de la difficulté des tems, on peut néanmoins, même en ce moment, signaler avec satisfaction plus d'un objet qui atteste que nos artistes ne se laissent pas décourager.

» Le dernier hiver a été favorable à nos nombreux ouvrages hydrauliques ; néanmoins les ouragans récens y ont apporté de notables dommages, dont les réparations ont été commencées sur-le-champ.

» Nos finances sont dans un bon état ; la grande part qu'ont prise les habitans au dernier emprunt, et la rentrée régulière des contributions, assurée par de bonnes lois, me mettent à même de faire face pour le moment, à tous les besoins. Les ouvertures, qui, à cet égard, seront faites à VV. NN. PP. de ma part, prouveront, je l'espère, que le crédit public, dont nous n'avons cessé de jouir, repose sur des bases bien calculées.

» Les budjets, que je ferai soumettre sous peu à votre assemblée, témoigneront à VV. NN. PP. mon désir, d'une part, de faire un système financier en tout homogène, de l'autre, de favoriser par des facilités l'introduction assurée de charges pour toutes les propriétés foncières.

» Les titres du code civil qui sont encore inachevés, seront également soumis aux délibérations de VV. NN. PP. Je me flatte, en outre, de pouvoir encore soumettre à votre assemblée plusieurs autres parties non moins importantes de la législation nationale.

» NN. et PP. SS., je compte de nouveau, comme toujours, sur votre coopération zélée, pour favoriser les intérêts du royaume pendant votre présente session. Je désire qu'elle ne s'achève pas, sans nous faire voir le terme de la situation incertaine où se trouve encore la patrie depuis l'insurrection des provinces méridionales. Suivons, en attendant, avec calme et persévérance, la voie de la raison et de la vérité, que nous avons parcourue jusqu'ici avec concorde, au milieu des circonstances les plus critiques; alors nous pourrons, quels que soient les événemens qui surgiront encore, attendre avec le calme de la conscience et avec une confiance sans bornes en l'Etre-Suprême, l'avenir qui est réservé à la Néerlande. »

Le *Messager de Gand* fait les réflexions suivantes au sujet du discours du roi des Pays-Bas:

« On sait que jusqu'à présent les effrontés tyrans qui pèsent sur la Belgique, ont constamment affirmé que les obstacles à la conclusion d'un arrangement définitif avaient successivement été élevés par le cabinet de La Haye; il était même convenu parmi nos révolutionnaires de crier sans relâche à l'entêtement, à l'opiniâtreté du roi Guillaume: eh bien! ce monarque leur donne aujourd'hui le démenti le plus formel; il assure qu'on n'a *répondu à sa condescendance que par des difficultés nouvelles*; et à moins qu'on ne suppose que le plus respectable, le plus estimable et le plus estimé des monarques de l'Europe, se soit décidé à renier son antique loyauté et à mentir à la face de son peuple et de toutes les puissances, il demeure avéré que s'il y a eu de l'obstination et de la mauvaise foi, c'est à nos révolutionnaires, c'est à Louis-Philippe, sous les ordres de qui ils ont négocié, qu'il faut reprocher ces torts.

» Au reste, il est une preuve convaincante que la plupart des souverains, ceux qui n'ont aucun intérêt au bouleversement et au brigandage, savent apprécier la conduite et les procédés du roi des Pays-Bas; ce sont les égards et pour ainsi dire la déférence qu'ils ne cessent de lui témoigner; ce sont les relations *tranquillisantes*, *rassurantes* (si on le veut ainsi avec l'*Indépendant*), du monarque néerlandais avec les puissances; ce sont les témoignages d'une amitié réelle que, faisant allusion à la mission de M. de Schwartzenberg, il annonce avoir reçu de quelques-unes d'entre elles; indice surabondant et indubitable que cette mission est tout entière à l'avantage de Guillaume, et non dans l'intérêt de la révolte qui l'a dépouillé.

» Au surplus, les communications diplomatiques que le monarque promet et que nous connaîtrons sous peu de jours, mettront le public en état de faire la part de chacun selon ses œuvres. *Il espère*, dit-il, *voir se terminer les négociations d'une manière équitable*. Elles ne peuvent avoir cette issue, elles seraient sans équité et sans justice, si elles n'aboutissaient à délivrer, à affranchir les *provinces méridionales*, ainsi que les appelle encore le roi Guillaume, et à leur rendre les élémens de prospérité qu'elles ont perdus. C'est ainsi que le monarque a compris ses paroles; c'est ainsi que les états-généraux les ont entendues; c'est dans ce sens qu'en terminant son discours il recommande à l'Etre-Suprême l'avenir de la Néerlande (des Pays-Bas), et non de la Hollande seule ou des provinces septentrionales. Il n'y a dans ces vœux ni division ni distinction de territoire.

» Après avoir énoncé ses espérances, Guillaume expose froidement et sans exagération les succès obtenus par son gouvernement. Il s'adresse là à des hommes en état de juger à l'instant de la vérité de ses paroles. Ici le tableau de la prospérité de la Hollande vient encore accuser et convaincre d'imposture nos bateleurs politiques et leurs méprisables journaux, qui depuis trois ans nous la représentent épuisée, anéantie.

» Mais enfin, diront ces mêmes histrions révolutionnaires, si Guillaume ou quelqu'un des siens veut rentrer en Belgique, quelles seront les conditions qu'on est disposé à nous octroyer? Nous l'ignorons, nous n'assistons pas aux conseils des rois; mais il nous semble qu'en laissant aux brouillons, aux agitateurs de la Belgique la faculté de se retirer avec leur fortune et le fruit de leurs spoliations, ce sera pour eux une aubaine et même une victoire à laquelle leurs plus audacieuses espérances n'ont jamais dû aspirer.

» Au demeurant, attendons l'arrivée des commissaires de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie, bien qu'ils paraissent ne pas se hâter; en effet, M. d'Arnhim voyage à très-petites journées, et, parti de Berlin le 14 de ce mois, il n'était pas encore arrivé à Bruxelles le 22; mais gardons-nous de croire, comme veut l'insinuer *l'Indépendant*, que leur mission particulière soit la même que celle de M. de Schwarzenberg à La Haye. Nous pouvons convenir que les deux missions sont nécessairement connexes; mais s'imaginer qu'elles ont une parfaite identité, ce serait vouloir démentir les paroles tombées du haut du trône des Pays-Bas, et nous ne nous persuaderons jamais qu'aucun de nous puisse avoir cette pensée. »

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Les bourgmestre et échevins de la ville de Luxembourg,

Considérant que la moitié de la bourse d'études dite Penninger est vacante par cessation des études de l'un des titulaires en jouissance;

Préviennent les intéressés qu'ils doivent produire leurs titres à l'obtention de la moitié de cette bourse, dans le délai de vingt jours à dater de la présente publication.

Les prétendans devront justifier que celui en faveur duquel ils réclament fait ses études à l'athénée de Luxembourg.

Luxembourg, le 11 octobre 1833.

Le Bourgmestre, SCHEFFER. *Le premier Echevin*, SCHMIT-BRUCK.

COMPAGNIE D'ASSURANCES RÉUNIES CONTRE L'INCENDIE ET LA GRELE, ÉTABLIE A BRUXELLES.

Autorisée par arrêté royal du 7 janvier 1830.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public que la susdite compagnie vient de le nommer agent provincial, et qu'il est chargé d'établir des agences dans les différens cantons du grand-duché.

On peut voir les statuts et polices de la compagnie et obtenir tous les renseignemens désirables à son bureau, marché aux Poissons, n° 311, à Luxembourg. BECK, fils.

VENTE PUBLIQUE DE QUINZE PRÉS

Situés sur le ban de Rœser et bans circonvoisins.

Lundi, 4 novembre 1833, à neuf heures du matin, à la requête de la veuve et héritiers de feu le sieur Eberhard, de Diekirch, il sera vendu en toute propriété, aux plus offrans et derniers enchérisseurs, sous des conditions favorables, 15 prés de différentes qualités, leur appartenant, connus sous le nom de Mathäuswiesen, situés ban de Rœser et bans circonvoisins.

La vente aura lieu à Rœser, au domicile du sieur Rauchs, aubergiste audit lieu.

S'adresser au notaire soussigné pour plus amples renseignemens.

Luxembourg, le 22 octobre 1833. J. P. HUBERTY, not.

A LOUER, pour entrer en jouissance le 15 novembre prochain, le jardin potager connu sous le nom de *Scheitlers-Garten*, avec maison d'habitation pour le jardinier. S'adresser, pour les conditions, à M. COLIN, propriétaire à Luxembourg.

AVIS. — On fait savoir que le 4 novembre prochain, et jours suivans, les héritiers de feu M. le baron Du Prel, d'Erpeldange, feront procéder, sur les lieux, par le notaire VANNERUS, de Diekirch, à la vente en détail, avec un crédit de 5 ans, et adjugeront au plus offrant et dernier enchérisseur, toutes les terres, prés et bois dépendant du château d'Erpeldange.

La plupart de ces terres, toutes de première qualité, sont situées le long de la route d'Ettelbruck à Liége, et pourront utilement servir pour bâtir des habitations.

Les prairies sont situées au-dessous du grand pont d'Erpeldange, le long de la Sûre, où doit passer le canal de la Meuse à la Moselle.

Le soussigné a l'honneur de prévenir MM. les membres de la société du Cercle littéraire, qu'à partir du 1er novembre prochain il donnera à manger dedans et hors de la maison.

Les personnes qui ne font pas partie de la société pourront aussi faire prendre à manger chez lui.

Il recevra des commandes pour toutes sortes de pâtisseries. M. KREIS.

Vom 1sten November künftig, giebt Unterzeichneter Essen in und außer dem Hause für die Herrn Mitglieder (Cercle littéraire), und die nicht Mitglieder können auch Essen außer dem Hause erhalten.

Auch werden Bestellungen von Koch- und Backwerk angenommen.

M. Kreis.

MERCURIALES. — 2e QUINZAINE DE SEPTEMBRE 1833.

NATURE DES DENRÉES.	PRIX MOYENS PAR RASIÈRE, à Luxembourg.	à Arlon.
Froment	6 41 1/2	0 00
Méteil	5 54 1/2	0 00
Seigle	4 75	0 00
Orge	3 43 1/2	0 00
Avoine	2 13	0 00
Pois	4 75	0 00
Farine de froment	0 00	0 00
Farine de seigle	0 00	0 00
Pommes-de-terre d'été	0 00	0 00
Idem d'hiver	0 00	0 00
Beurre, la livre des P.-B.	0 71 1/2	0 00
Foin, les 100 livres des P.-B.	3 25	0 00
Paille, id. id.	2 00	0 00
Bois de hêtre, la corde	3 55	0 00
Id. de chêne	0 00	0 00

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.